

**De :** [i.kerjouan@laposte.net](mailto:i.kerjouan@laposte.net)  
**A :** [Enquête publique PLUi](#)  
**Objet :** Enquête publique zonage Pont-Audemer parcelle AV 116 / Demande de conservation de la parcelle en zone naturelle / I. KERJOUAN  
**Date :** mercredi 16 octobre 2019 14:55:05

---

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver, ci-après, mes commentaires concernant le projet de modifications du plan local d'urbanisme intercommunal et plus particulièrement la ville de Pont-Audemer.

Cette modification envisagée de classement de la **parcelle AV 116**, située le long du chemin du Milieu, actuellement classée en **zone N** serait requalifiée en **zone Uz** ; c'est à-dire en « **zone urbaine à dominante d'activité économique – industrie autorisée** ».

Je fréquente très régulièrement le Chemin du Milieu ayant des amis qui y résident et je considère que ce changement de classement est très préjudiciable pour les raisons suivantes :

#### **1° du point de vue environnemental**

Disparition d'une prairie qui maintient une respiration pour un bon fonctionnement écologique et reçoit le trop-plein des eaux de pluie.

Disparition d'une qualité paysagère reconnue, le Chemin du Milieu (classé GR) étant largement utilisé par les promeneurs

#### **2° du point de vue des riverains**

Qui dit zone industrielle dit augmentation des seuils réglementaires de nuisances de bruit, d'odeur, de trafic routier ....

Baisse conséquente de la qualité de vie des habitants de ce quartier et enlaidissement,

En conséquence je demande à la commune de **maintenir cette parcelle en zone N** afin de la protéger définitivement

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle KERJOUAN  
121 bis boulevard de Grenelle – 75015 PARIS  
[i.kerjouan@laposte.net](mailto:i.kerjouan@laposte.net)  
49 ans